



HAL
open science

”Nouvelles découvertes sur le site de la Verrerie à Arles : de remarquables peintures murales de deuxième style pompéien”

Julien Boislève, Marie-Pierre Rothé, Alain Genot

► To cite this version:

Julien Boislève, Marie-Pierre Rothé, Alain Genot. ”Nouvelles découvertes sur le site de la Verrerie à Arles : de remarquables peintures murales de deuxième style pompéien”. A. Dardenay et P. Capus. L’empire de la couleur. De Pompéi au sud des Gaules, exposition, Musée Saint-Raymond, 15 novembre 2014 - 22 mars 2015, Toulouse, musée saint-Raymond, pp.I-V, 2014. hal-01781265

HAL Id: hal-01781265

<https://hal.science/hal-01781265>

Submitted on 18 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOUVELLES DÉCOUVERTES SUR LE SITE DE LA VERRERIE À ARLES: DE REMARQUABLES PEINTURES MURALES DE DEUXIÈME STYLE POMPÉIEN

Julien Boislève, avec la collaboration de Marie-Pierre Rothé et Alain Genot

Comme beaucoup d'autres sciences, et peut-être même plus encore, la recherche archéologique est en perpétuel mouvement, évoluant au gré des techniques et des travaux de synthèse, mais surtout au gré des découvertes qui ne cessent d'alimenter nos connaissances. À l'heure du bouclage de ce catalogue, c'est donc une découverte exceptionnelle, issue de la campagne de fouille de l'été tout juste achevée, qui jette un éclairage nouveau sur la diffusion des modes décoratives romaines en Gaule, et qu'il nous semblait indispensable d'intégrer à cet ouvrage. Bien sûr, la phase d'étude n'est pas encore engagée et bien d'autres données se feront jour après les longues études qui seront menées sur les centaines de caisses d'enduits prélevés.

La fouille de la Verrerie se déroule sur la rive droite du Rhône, dans l'actuel quartier de Trinquetaille, partie intégrante de la « petite Rome des Gaules », ville double décrite par Ausone et dont le cœur administratif se situait en rive gauche. L'état des connaissances archéologiques laisse entrevoir un quartier à forte vocation commerciale et artisanale liée notamment à l'activité portuaire bien identifiée sur les rives du fleuve. Plusieurs points de découvertes révèlent aussi de luxueuses et vastes *domus* qui témoignent d'un faubourg où se sont installés de riches propriétaires appartenant sans aucun doute à l'élite économique ou politique de la cité¹.



Fig. 1 - Vue d'ensemble de la pièce VIIIb avec ses peintures.
(J. Boislève, MDA)

Le site fouillé cette année² correspond à l'une de ces demeures. Il est bien connu des archéologues pour avoir livré, dans les années 80, une vaste *domus* de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C., dont les limites ne sont d'ailleurs pas atteintes et d'où ont été notamment exhumés de remarquables pavements aujourd'hui exposés au musée départemental Arles antique (la mosaïque de l'Annus-Aïôn, celle de la Méduse ainsi qu'un *opus sectile*). La reprise des fouilles, dans le cadre d'un programme triennal dont s'achève tout juste la première campagne, a avant tout permis d'aborder les niveaux antérieurs à cette demeure et notamment ceux du I^{er} siècle avant J.-C. Cet état précoce a été scellé par un remblai de près d'1,60 m où alternent couches de destruction et niveaux limoneux susceptibles d'être en rapport avec la destruction des élévations en terre crue. Ce remblai a préservé de manière exceptionnelle une partie des élévations du bâti du I^{er} siècle avant J.-C. et, dans aux moins deux pièces, les décors peints en place sur les murs.

La première pièce fouillée cette année, la salle VIIIb, mesure 3,40 m sur environ 4,60 m, mais sa place au sein de la demeure est encore inconnue (fig. 1). Au sol, le décor est relativement simple, soit un béton lissé à incrustation d'éclats de marbres, sans motif particulier mais avec tout de même une bande de réserve, sans éclat, au contact des murs. L'enduit est en place sur les quatre côtés de la pièce, conservé toutefois de manière très variable. Au nord et à l'ouest, les murs maçonnés, ont été récupérés jusqu'à leurs fondations et la peinture n'a pu subsister que sur 40 à 60 cm de hauteur maximale. La paroi méridionale est une petite cloison de terre crue percée d'une porte centrale, seul accès à la pièce. Le décor y est en place au mieux sur 16 cm de hauteur mais, contrairement aux autres murs, les parties supérieures de l'enduit qui couvrirait celui-ci sont effondrées en connexion sur le sol, laissant entrevoir un fort potentiel de reconstitution. Enfin, le mur oriental, maçonné, offre la meilleure conservation puisqu'il est encore en élévation et son décor présent sur plus d'1,10 m de hauteur et sur toute la longueur de la pièce (fig. 2).

L'état de conservation de la peinture est remarquable. Le décor parfaitement lisible n'a guère subi que deux importantes fissurations liées à un affaissement du mur et, à son extrémité sud, les effets du feu qui a ravagé la pièce voisine. À cet endroit, les couleurs sont radicalement modifiées par la chauffe.

Le décor, par sa nature, scinde la pièce en deux espaces distincts séparés par un piédestal quadrangulaire rose à bords dont le relief est suggéré par une perspective plus ou moins maîtrisée. Celui-ci ne se situe pas au centre de la paroi mais légèrement décalé vers l'est de sorte que la partie méridionale du décor s'étend sur 172 cm de longueur et la partie septentrionale sur 220 cm. Au centre de la partie supérieure du piédestal et au-dessus sur toute la zone médiane, une bande verticale marquant un l'arrachement correspond peut-être à l'emplacement d'un pilastre ou d'une colonne en stuc qui



Fig. 2 - Nettoyage en cours de l'enduit de l'alcôve, mur est.
(J. Boislève, MDA)

marquait d'autant mieux la division de l'espace. Ce dispositif rappelle celui des *cubicula* avec leur alcôve bénéficiant souvent d'un traitement décoratif différent de celui de l'antichambre. C'est le cas à *Glanum*³ ou sur l'*oppidum* de Brignon⁴ où les alcôves sont toutefois nettement inscrites dans l'architecture à la différence de notre exemple où elle se dégage uniquement par le décor.

Dans l'antichambre, le décor se compose d'une plinthe rouge bordeaux surmontée d'un podium dont le bord gauche adopte une découpe évoquant une mouluration présente à sa base et à son sommet. Il est peint en gris clair que de vifs coups de pinceaux rouge bordeaux, jaunes et blancs, en longues traînées de biais, agrémentent sans ordre apparent, évoquant peut-être une grossière imitation de roche décorative. Ce podium est aussi rythmé sur toute sa longueur de trois hampes à volutes peintes en bordeaux (fig. 3). Au-dessus d'une bande de transition rouge bordeaux, la zone médiane développe des orthostates jaunes, larges d'un peu plus d'une cinquantaine de centimètres et pourvus du traditionnel filet intérieur noir sur deux côtés et blanc sur les deux autres pour créer l'effet de bossage. Ils sont séparés par une bande verticale également à fond jaune qui bénéficie du même traitement. Au centre de chaque orthostate, une colonne s'élève depuis la bande de transition. Elle est peinte au trait marron sur le fond jaune, à fût lisse tandis que la base présente un tore et une scotie bien marqués.

Fig. 3 - Détail de la zone de transition entre podium et orthostates avec colonnade, antichambre, mur est.
(J. Boislève, MDA)



3 BARBET, 1974.
4 BARBET, 2008, p.47.



Fig. 4 - Détail de la zone inférieure du décor de l'alcôve, mur est.
(J. Boisève, MDA A)

Dans la partie septentrionale de la pièce, que nous assimilons donc à une forme d'alcôve, le décor est beaucoup plus riche, ne serait-ce que par la qualité de la palette chromatique qui y est développée. Au-dessus d'une même plinthe rouge bordeaux, la zone inférieure là encore traitée en podium mouluré, est peinte d'une succession de bandes obliques roses, vertes et jaunes selon un rythme qui place une bande verte alternant avec une bande jaune et systématiquement séparés d'une bande rose (fig. 4). Des hampes à volutes, de même modèle que dans l'antichambre, mais peintes en noir, rythment la zone inférieure qui est par ailleurs entièrement couverte d'un réseau de cercles sécants et tangents définissant des fleurons à six feuilles fusiformes et des triangles à côté concaves marqués de trois traits. Le motif est exécuté au trait rouge bordeaux et à main levée. En zone médiane, les colonnes laissent place à de riches orthostates à bossages traités en imitation de marbres et séparés par des bandes rouge vermillon également à bossages. Deux lithotypes sont représentés en alternance, très détaillés. Le premier présente, sur un fond rose, une multitude de petits cercles blancs densément agglomérés qui bénéficient parfois d'un remplissage jaune ou vermillon et qui évoquent les galets en coupe d'une roche sédimentaire. Le second développe, sur un fond rose à jaune, un réseau de fines veinures jaunes, bordeaux et vermillon, qui dessinent d'assez larges nodules grossièrement ovales. Le mur nord de la pièce présente le même décor et le mur ouest est le parfait miroir du mur est, tout au moins pour sa zone inférieure, seule conservée.

Le décor de cette pièce se rattache clairement au II^e style pompéien dans sa phase sévère caractérisée par une paroi fermée, un « mur cloison » avec une tripartition horizontale marquée. La différence de décor entre antichambre et alcôve voit une mise en valeur de cette dernière par une

polychromie plus riche et l'emploi de pigments plus coûteux au premier rang desquels le cinabre assez largement employé et caractéristique, avec ces bandes rouge bordeaux tirant sur l'aubergine, de la palette du II^e style.

En zone inférieure, le motif de bandes obliques trouve un parallèle saisissant sur deux décors de *Glanum*⁵ mais sans le réseau de cercles sécants tout à fait original. La hampe à volutes constitue en revanche un motif fréquent mais jusqu'alors identifié à cette époque comme un marqueur du second style schématique, tel qu'on le voit à Lyon, Ensérune ou encore *Glanum*⁶. Elle est généralement développée en zone inférieure de décors assez sobres, à fond blanc, avec encore de simples effets de bossages en zone médiane. Leur présence à Arles, sur un décor beaucoup plus élaboré et non sur un fond blanc constitue une nouveauté.

À ces décors en place, déjà exceptionnels, s'ajoutent une importante quantité de fragments exhumés de la fouille des niveaux de comblement de la pièce. Les vestiges d'enduits y étaient présents partout mais dans des contextes différents. Ainsi, sur le sol de la pièce ou à proximité directe de celui-ci, ce sont de grandes plaques d'un décor à fond bleu égyptien sur support de terre qui correspondent au plafond de la pièce (fig. 5). Ce procédé est connu sur divers sites, notamment dans la province de Narbonnaise mais, en raison de sa fragilité, toujours entrevu sur de petites surfaces et rarement prélevé. On n'y observe généralement qu'un fond bleu avec ce pigment granuleux et si intense. Pour la première fois, nous avons donc à Arles des plaques de grandes dimensions sur lesquelles nous parvenons à lire un motif de bandes d'encadrements

5 MAISON AUX DEUX ALCÔVES, XVIII et Portique dorique, XXXII.
6 BARBET, 1968.

concentriques rouge vermillon qui prouvent que ces décors ne consistaient pas en un simple fond uni. Elles constituent vraisemblablement un réseau dont la restitution de la trame sera toutefois difficile à obtenir.

Un peu au-dessus de ces plaques, les niveaux archéologiques ont livré une multitude de stucs qui correspondent pour la plupart à des moulures de corniches sommitales au profil lisse assez élaboré et dont la face est rehaussée de bandes rouges. On note encore des corbeaux dont un exemplaire remarquablement complet, qui peut prendre place au niveau de la séparation entre les deux zones de la pièce à moins que plusieurs exemplaires ne rythment la moulure sommitale de manière plus régulière. Certaines moulures présentent une nette courbure qui marque la lunette d'une voûte et nous renseigne donc sur le couvrement de la pièce. Toutefois, à ce stade, il est difficile de déterminer si ces éléments proviennent de la salle aux peintures ou d'une pièce à l'étage. En effet, mêlés au même niveau archéologique, la fouille a livré de nombreux fragments d'un sol effondré en place qui prouve donc sans équivoque la présence d'un étage. Il s'agit d'un béton de tuileau lissé orné d'un tapis central dégagé par des tesselles blanches et noires. Le motif, au centre d'un encadrement à filet blanc entre deux filets noirs, est une composition de surface de rhombes timbrés d'une crossette à tesselle noire centrale entre quatre tesselles blanches.

Parmi les enduits fragmentaires, il n'est pas toujours aisé, avant étude, de distinguer ceux qui appartiennent au décor du rez-de-chaussée de ceux qui proviennent de l'étage. On note toutefois les indices d'un autre décor de deuxième style pompéien manifestement beaucoup plus riche que le précédent. Si on retrouve les éléments typiques de ce style avec notamment des rangs de carreaux et boutisses à bossages, très colorés et intégrant de nombreux types d'imitations de marbres chatoyants, on trouve aussi des éléments beaucoup plus rares sinon inédits en Gaule.

Ce sont avant tout des éléments de figuration de grande taille avec des personnages nus ou à demi nus avec un drapé

violet qui se dégagent sur de riches fonds vermillons qui doivent correspondre à la zone médiane du décor.

Une frise d'une quinzaine de centimètre de hauteur, sise entre deux rangs de placages à bossages voit se développer sur fond rouge bordeaux à violet, une petite scène de chasse. Des personnages nus, esquissés de manière furtive, avancent lance à la main dans un paysage esquissé par quelques arbres et quelques herbes. Les pattes avant d'un lion bondissant sur le même fond doivent identifier l'objet de leur chasse.

Enfin, nous retrouvons de nombreux éléments d'architecture, assez variés avec divers types de colonnes et chapiteaux, un frise à denticules, un rang de modillons en perspective et divers chapiteaux.

Ces éléments, dont l'étude reste encore à mener, dessinent d'ores et déjà un décor de nature très différente, beaucoup plus riche et complexe et qui appartient sans doute à une seconde phase du deuxième style davantage scénographique.

Ces découvertes arlésiennes, qui constituent avant tout le premier ensemble d'enduits peints découverts, prélevés et étudiés dans la cité, sont exceptionnelles à plus d'un titre. L'état de conservation des peintures, leur situation en place et la quantité de fragments prélevés promettent un potentiel considérable en termes de reconstitution et de connaissance du décor et de l'architecture. Les plafonds et les stucs associés sont également rarissimes et complètent notre connaissance des composantes des décors de second style dans leur globalité. Quant aux motifs identifiés, certains évoquent déjà des parallèles flagrants qui permettront de mieux identifier le parcours de ces ateliers itinérants dont on suppose l'intervention dans la région dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Enfin, la figuration de grande échelle présente sur un des décors semble marquer le premier exemple de ce type sur un ensemble de second style, avant les peintures sans doute un peu plus tardives connues à Roquelaure. La fouille d'une seconde pièce ornée lors des prochaines campagnes devrait encore compléter ces vestiges remarquables dont l'étude reste à mener.



Fig. 5 - Vue des plafonds bleus sur terre en cours de fouille.
(J. Boisève, MDA A)